Année académique 2017 - 2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Langues étrangères 2			
Code	ECCM2B21LE2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Luc CHANOINE** (luc.chanoine@helha.be) Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be) Sylvie TELLIER (sylvie.tellier@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale en anglais ou en néerlandais en mettant progressivement l'accent sur les aspects économiques et professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d' :

1. appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
2. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
3. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
4. répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
5. traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM2B21LE2A	Néerlandais des affaires	36 h / 3 C
ECCM2B21LE2B	Anglais des affaires	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B21LE2A	Néerlandais des affaires	30
ECCM2B21LE2B	Anglais des affaires	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires			
Code	3_ECCM2B21LE2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Chantal BLAES** (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques à caractère généraliste d'abord, professionnel ensuite. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser dans un contexte réaliste les différentes compétences de la communication en langue néerlandaise: compréhension et production(4).Cette unité(activité) s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. la méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.
Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences(savoir) et capacités(savoir-faire) suivantes:
- recueillir et transmettre des informations pertinentes dans un contexte multilingue
- comprendre, expliqueer et commenter les documents relevant de son champ d'activités professionnels (socio-économiques au sens large)
- structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et par oral en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différentes situations et interlocuteurs en intégrant les codes sociaux et comportementaux implicites
- négocier, argumenter, défendre les opinions et les dossiers

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de
- structurer correctement des phrases complexes et d'établir ainsi dans le temps les liens de causalité à effet
- formuler correctement par écrit et/ou par oral des messages élaborés liés à la vie quotidienne et à l'activité professionnelle
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini et professionnalisant
- de maîtriser avec finesse les nuances stylistiques, grammaticales et lexicales
- de maîtriser la théorie grammaticale
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages élaborés oraux et/ou écrits
- de présenter un exposé structuré, informatif et pertinent sur un sujet donné relevant de divers faits de société contemporains.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La description s'inscrit dans le prolongement direct des activités d'apprentissage du Q1, abordée sur le même angle d'attaque méthodologique, mettant cependant l'accent sur les capacités à transférer les acquis et à dépasser ceux-ci dans certaines situations-défis.

Démarches d'apprentissage

Identiques au Q1, elles font cependant appel à la prise en charge personnelle d'étudiants en difficulté sur les conseils de l'enseignant en utilisant des ressources variées.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation au cours, la préparation des exercices, l'implication personnelle dans les multiples tâches d'enseignement sont mises en oeuvre par l'enseignant déllvrant un enseignement interactif et participatif. En ce sens, il s'agit d'une collaboration oùl'étudiant s'approprie son savoir par de multiples démarches. Des évaluations régulières obligatoires sont organisées afin de permettre à l'étudiant de se situer, d'apprécier la méthode d'apprentissage et de modifier si nécessaire son attitude au travail. Chaque évaluation, selon un certain degré est corrigée en classe et fait l'objet d'un diagnostic personnalisé.

Des travaux de lectures, de recherches de documents et de liens viennent agrémenter les préparations obligatoires.

Ouvrages de référence

Grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed. Hatier, manuel de grammaire (achats obligatoires)

Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed. Hatier, cahier d'exercices (achats obligatoires)

Vaincre le vocabulaire néerlandais, Livre 1, Fr. Ghesquière; Ed. Labor Educations (achats obligatoires)

Ouvrages non obligatoires mais conseillés pour la réussite de l'activité d'apprentissage :

Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, J. Vromans, ed. Hatier

Le lexique néerlandais pour les nuls, Theodoor Puttermans, First Editions

L'évalaution et le cadre européen commun, CLE International; Chr. Tagliante

Het Frans Juridisch Woordenboek(woordenboek voor juridische zaken, Uitgeverij Grenzenloos, 2015

Het Frans onroerend goed Woordenboek(woordenboek voor aankoop en bouw van een huis" Grenzenloos, 2015

Contact 1, 2, E. de Leeuw, Petra Roël, Annemarie Cornax, Intertaal, Amsterdam 2010

Nederlands voor managers, 3ème édition, Guy Sirjacobs, Jean-Paul Callut, De Boeck, 2006(ouvrage épuisé)

Werkboek naar Werk, Interculturele loopbaantraining voor anderstaligen, VanDorp Educatief, Marja Paalman, 2005

Supports

Manuels scolaires

Notes de cours

Coupures de presse authentique

Articles et dossiers de fond d'un fait divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Bloc 2: Travail journalier: 30%(basée sur la moyenne arithmétique), évaluations obligatoires

Bloc 2 Q2: 70% (moyenne arithmétique obtenue par les acquis d'apprentissage(50%) et par la présentation individuelle d'un exposé oral(20%))

Q3: présentation des Q1 et Q2 non validés(il n'est plus tenu compte des évaluations journalières acquises)

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de juin ou de septembre selon les cas quelque soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou de cas de force majeure appréciés par la Direction.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Économique

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais des affaires			
Code	3_ECCM2B21LE2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Luc CHANOINE** (luc.chanoine@helha.be) Sylvie TELLIER (sylvie.tellier@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours de BAC 1, consolider, systématiser et étendre les acquis et compétences.

Approfondir et revoir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques abordées en BAC 1.

Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté en travaillant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
Formuler correctement oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
Structurer correctement des phrases.

Prononcer de manière appropriée les mots et phonèmes de la langue anglaise.
Utiliser un vocabulaire adéquat et correct dans un contexte donné.
Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits .
Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux.
Traduire avec précision des textes, mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

-Franchise and E-commerce

-Marketing (intro)

-Audits

-Insurance

-Business travel

Quelques points grammaticaux vus ou revus:

-Relative clauses

-Comparison
-Present perfect
-Past perfect
-Conditional
-Passive
-Reported speech

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.

- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.

- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants de prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Interrogations et évaluations
- Feedback quant au travail effectué

Ouvrages de référence

English Grammar in Use.(Intermediate) MURPHY R. (obligatoire)

Supports

English Grammar in Use.(Intermediate) MURPHY R.

Syllabus et documents ou fichiers à télécharger sur la plateforme Connected.

Notes de cours

Sites internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Tests et travaux tant écrits qu'oraux en cours de quadrimestre représentent 20 %
- Examen écrit vaut 50 % et l'examen oral 30 %

- Il n’y aura pas de reprise en compte de l’évaluation journalière du Q1 (interrogations, travaux…) au Q3, les résultats obtenus pour cette AA au Q3 reposent donc à 100% sur les résultats obtenus à l’examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	20		
Période d'évaluation			Exe + Exo	50+30	Exe + Exo	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

La présence aux différentes activités d'enseignement est indispensable.

Toute absence à une évaluation ou à une interrogation doit être justifiée par un document officiel (certificat médical, attestation, …). Toute absence non dûment justifiée par un document officiel à une évaluation ou interrogation se soldera par une cote nulle pour celle-ci.

Examens

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Toutes les parties de l'épreuve doivent être présentées, sinon, l'épreuve se verra soldée par un PP.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).